Déclaration du Représentant de la République d'Italie

C'est pour moi à la fois un honneur et un plaisir de participer à cet important rendez-vous annuel, et de constater la présence et la participation d'un si grand nombre de partenaires, qui témoignent de leur intérêt toujours aussi vif et du soutien qu'ils apportent au Fonds international de développement agricole.

Cette quarante-deuxième session du Conseil des gouverneurs est particulièrement importante non seulement parce que le thème qui domine ses travaux – L'innovation et l'entrepreneuriat en milieu rural – est d'une extraordinaire actualité, mais aussi parce que l'innovation et l'entrepreneuriat sont des instruments essentiels pour rompre la spirale négative de la pauvreté.

Cette année, la session du Conseil nous offre aussi l'occasion d'une réflexion et d'un débat sur la dernière reconstitution des ressources – FIDA11 – qui s'est achevée, il y a un an tout juste au mois de février, par la confirmation d'objectifs ambitieux en ce qui concerne l'aide aux populations et aux pays particulièrement touchés par la pauvreté rurale, et par la réaffirmation simultanée de l'exigence d'une valorisation accrue du rôle du Fonds et d'une amélioration constante de la structure de l'organisation et de la stratégie de l'institution.

L'an passé, le Fonds a accompli des progrès, poursuivant avec détermination l'objectif d'un renforcement de son réseau de bureaux de pays, se dotant de nouveaux outils de planification stratégique et opérationnelle, et promouvant la révision des procédures et des processus de gestion des risques qui accompagnent inévitablement l'activité de soutien au petit entrepreneuriat agricole dans les régions les plus reculées du monde.

Surtout, le FIDA a continué à exécuter un plan ambitieux mais très concret d'aide aux pays les plus fragiles et les plus nécessiteux.

Voilà donc les thèmes des importants débats et échanges qui occuperont ces deux importantes journées, parallèlement à la réflexion sur le repositionnement des politiques et des instruments présidant au développement du système des Nations unies.

Être le pays hôte du pôle alimentaire de ce système est et a toujours été pour nous un motif de fierté, car l'agroalimentaire est depuis toujours une composante essentielle de la culture, de la recherche scientifique et de l'économie italiennes; nous en connaissons la valeur et l'utilité.

L'attention que nous portons au FIDA ne se limite pas à notre seule contribution. Nous apprécions la volonté et la capacité du FIDA de répondre aux besoins du petit entrepreneuriat agricole et de lutter contre la pauvreté en milieu rural. Nous sommes particulièrement sensibles au travail accompli en Afrique en particulier dans la partie nord du continent. La présence du FIDA est importante partout où les transformations structurelles en cours dans les économies en développement s'accompagnent d'une réduction du poids spécifique des secteurs agricoles, qui est souvent – parmi ses multiples effets – la cause des migrations.

Aujourd'hui, les objectifs que sont l'élimination de la faim, l'atteinte de la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition sont plus actuels que jamais, et il est urgent d'y parvenir, non seulement parce que ce sont les points cardinaux du Programme 2030 mais aussi parce que leur réalisation au moyen d'investissements dans les connaissances, dans l'amélioration de la production, dans le développement de l'accès aux marchés, et dans l'innovation et la recherche, favorisera une croissance économique durable et inclusive.

C'est pour cette raison qu'il est urgent de se mettre à l'œuvre pour réparer les fissures qui commencent à apparaître dans l'édifice de la coopération internationale et qui sont parfois aggravées par une certaine désaffection à l'égard du multilatéralisme. Nous

souhaitons depuis longtemps que les institutions multilatérales sachent unir leurs efforts et travailler comme un véritable "système" misant sur ses propres spécificités et points forts et renonçant à rivaliser dans la quête des ressources financières. La stratégie actuelle du FIDA, qui fait une plus large place à la coopération et au cofinancement, va dans la bonne direction.

Le monde continue de se heurter à la pauvreté, à la fragilité et aux catastrophes naturelles.

Nous attendons du FIDA, en tant qu'institution ayant vocation à faciliter le développement rural, qu'il sache poursuivre avec efficience et efficacité son mandat en se concentrant sur les domaines où il possède un avantage relatif et en utilisant le levier des atouts qu'il possède: un personnel dévoué, un bagage de connaissances et de compétences accumulées en tant de décennies d'activité, et le soutien de ses membres.

Pour une organisation qui n'a pas le même gabarit que d'autres institutions internationales, il est essentiel de continuer à cultiver la capacité à maintenir vivant et dynamique le rapport avec ses propres partenaires, et de réussir à se poser comme une institution capable d'adapter la façon dont elle interprète son rôle face à un environnement extérieur en rapide évolution.

Il sera donc important que le FIDA démontre qu'il est capable d'obtenir des résultats crédibles et mesurables.

Nous attendons donc de la restructuration et du renforcement du réseau, une série de résultats tangibles concernant également la mobilisation de nouveaux partenaires et le renforcement de la coopération avec les États membres et les autres organisations, au sein comme en dehors du système des Nations Unies.

Nous attendons de la révision et de l'amélioration des procédures internes de gestion des programmes de prêts et dons, ainsi que de celles qui visent à maîtriser les risques, une amélioration de l'efficience interne et une tension constante vers la qualité des projets, toutes deux essentielles à la manifestation d'une meilleure capacité d'influence et de réponse à la demande d'aide et de connaissances émanant des bénéficiaires.

Il est essentiel également d'atteindre cet objectif pour garantir une meilleure visibilité du Fonds à l'intention des partenaires potentiels du secteur privé.

Nous attendons enfin des progrès tangibles dans la reconfiguration de l'architecture financière du Fonds, dont certains sont urgents, mais tous nécessaires, dans une optique de plus long terme, pour garantir la pérennité financière du Fonds tant dans sa configuration présente que dans celle où d'autre formes de financement seraient progressivement introduites en complément des contributions ordinaires (qui devraient rester le principal apport de ressources du FIDA).

Cela ne sera réalisable dans des délais réduits en l'absence du soutien des pays membres.

Il est évident que des défis plus contraignants dans un environnement externe en constante évolution au moment même où l'institution est engagée dans une profonde révision de ses stratégies, processus et instruments opérationnels, ne sauraient nous dispenser de réaliser des progrès et des améliorations dans le domaine des fonctions de contrôle et d'orientation du Conseil lui-même.

Le processus de réforme et la poursuite de l'innovation – visant dans les deux cas à proposer des solutions qui contribuent à accroître l'efficacité du Fonds – exigent que l'on soit pleinement conscients du fait que l'action de l'organe directeur doit pouvoir influer – dans le respect des compétences réciproques du Conseil et de la direction – sur

l’ensemble des coordinations institutionnelles: gestion financière et utilisation des ressources, organisation interne, et stratégies de moyen et long terme.

Je voudrais aussi rappeler en cette occasion qui témoigne de son importance, que le caractère unique du FIDA doit continuer d’être valorisé au sein du pôle romain des Nations Unies.

L’Italie, en tant que pays proactivement hôte du Fonds et de l’ensemble du pôle agroalimentaire de l’ONU, est très heureuse qu’un vaste consensus se soit affirmé parmi les membres en faveur d’une synergie et d’une interaction croissantes entre les trois organismes ayant leur siège à Rome, qui répondent à ces initiatives avec une sensibilité elle-même croissante.

Dans le système onusien d'action pour le développement repositionné sur décision de l’Assemblée générale et sous l’impulsion du Secrétaire général, la constitution à Rome d’un véritable pôle de l’alimentation et de l’agriculture favorisera sans nul doute la cohérence et l’efficacité globale des Nations Unies concernant les objectifs définis dans le Programme 2030.

Enfin, je voudrais exprimer au Président Houngbo le soutien et l’appréciation du Gouvernement italien pour l’effort qu’il déploie avec ténacité et dévouement, non seulement pour améliorer l’efficience et l’efficacité de l’institution, mais aussi et surtout pour mener à bien un projet de repositionnement du Fonds dans le panorama de la coopération multilatérale, qui est devenu indispensable en cette période historique complexe que nous traversons.